

Un démonstrateur

« Smart Building » à SOLEIL



Le Démonstrateur du réseau Smart Building Paris IDF a été inauguré le 2 octobre 2014 à SOLEIL en présence de 80 partenaires économiques, scientifiques et institutionnels.

Initié par la CCI de l'Essonne en partenariat avec le pôle de compétitivité Advancity, le réseau Smart Building Paris IDF regroupe des **PME franciliennes** développant un savoir-faire dans le **domaine du smart building** : télémesure, gestion et pilotage des flux, automatisme, performance de bâtiments...

Son objectif est de favoriser l'intégration de technologies complémentaires actuellement dissociées, afin de constituer une offre globale à destination des propriétaires de bâtiments tertiaires ou industriels existants.

La promotion des offres des PME sous un label commun aux niveaux francilien, national et international, est assurée par l'installation des technologies au sein d'un démonstrateur à SOLEIL, site choisi comme représentatif du territoire francilien.

SOLEIL : un lieu idéal de démonstration des technologies du réseau

Comme l'explique Clément Guillon, Directeur Général Délégué de la PME Verteego, éditeur de logiciels cloud spécialisé sur le Big Data appliqué au développement durable : « SOLEIL dispose de caractéristiques uniques : ce très grand équipement dont la population est ouverte à la recherche et au développement technologique comprend des installations complexes (le synchrotron et ses 29 lignes de lumière), des bâtiments tertiaires (bureaux), une maison d'hébergement (80 chambres) et un

restaurant d'entreprise. Disposer d'un lieu aussi spectaculaire proche de Paris est idéal pour démontrer la qualité, la complémentarité et l'interopérabilité des solutions des membres du réseau. »

Par ailleurs, le bâtiment synchrotron présente des exigences particulières pour ses utilisateurs (stabilité mécanique et thermique, performance de la machine, fiabilité des mesures...). SOLEIL dispose d'équipes pointues de gestion des infrastructures qui s'appuient sur une gestion technique centralisée, ou GTC, équipées avec lesquelles ont pu travailler quatre PME du réseau (Energisme, Energiency, Vertical M2M et Verteego) pour la collecte et le traitement des flux de données en temps-réel.

Des perspectives d'optimisation pour SOLEIL

Ce projet entre dans le cadre de la mission de SOLEIL de soutien à la compétitivité et à l'innovation des PME notamment franciliennes. Et comme le confirme Michel Bessière, Directeur des Services Techniques et de la Valorisation de SOLEIL, « Le savoir-faire des PME apporte un traitement intelligent des données disponibles grâce à notre GTC. Les solutions développées permettront de faire de la sensibilisation via des indicateurs ou d'initier des réflexions sur les enjeux énergétiques de nos propres bâtiments. »

→ **Contact :**
celine.lory@synchrotron-soleil.fr

EN BREF

SOLEIL ET LE CIR

SOLEIL étant une filiale à 100 % du CNRS et du CEA, opérateurs de recherche dispensés par le Ministère de la Recherche de demandes d'agrément au titre du Crédit Impôt Recherche, il est lui aussi dispensé de cette demande d'agrément. Cette information, confirmée au printemps 2014 par le Ministère de la Recherche, permet aux entreprises qui sollicitent SOLEIL pour des travaux de R&D de déclarer les dépenses correspondantes au CIR au titre de leur recherche externalisée.

+ 5

C'est le nombre de nouvelles inventions qui ont émergé à SOLEIL depuis octobre 2013, à partir des travaux de R&D réalisés par les équipes de SOLEIL, seules ou avec leurs partenaires de la recherche publique ou privée.

Quatre demandes de brevet français, dont une en commun avec une PME française, ont déjà été déposées à l'INPI, et une autre en pleine propriété le sera dans les prochaines semaines.

SOLEIL devrait ainsi disposer fin 2014 d'un portefeuille de plus de 15 brevets et demandes de brevets.